



Dégradation de véhicule

Par **katykat**, le **05/09/2013** à **19:26**

Bonjour,

J'aimerais avoir votre avis sur mon souci du moment.

J'explique :

Hier en sortant d'un match de rugby, ma famille et moi avons découvert le rétroviseur gauche de ma voiture cassé et pendant le long de la portière. Un monsieur témoin de l'événement nous a expliqué qu'une personne en voiture s'est amusée à casser tous les rétroviseurs avec le logo autocollant de l'équipe de rugby. Ce témoin a relevé la plaque d'immatriculation de sa voiture.

Aujourd'hui j'ai porté plainte à la gendarmerie et je suis allée à mon assurance qui ne veut rien faire et la franchise vaut quasi un rétroviseur neuf !

Du coup qu'est ce que je dois faire ? Y a t il d'autres démarches ? La plainte va t elle aboutir ?

Je n'ai pas envie de payer pour qq chose que je n'ai pas cassé et surtout de laisser cette personne impunie de son acte idiot qui a coûté non seulement mon rétroviseur et ma soirée gâchée mais aussi plusieurs autres rétroviseurs !!

Merci bcp pour votre réponse.